

Cession de terrain au profit de Grand Besançon Habitat, Chemin des Journaux

M. l'Adjoint LOYAT, Rapporteur : Le 28 octobre 2005, le Conseil d'Administration de Grand Besançon Habitat s'est prononcé favorablement sur le Programme de Renouvellement Urbain de Planoise.

Celui-ci prévoit la démolition par GBH de 132 logements rue de Cologne et la reconstruction de l'offre locative correspondante dans les ZAC «Les Hauts du Chazal», et «Vallon du Jour» ainsi qu'à Velotte.

Il est apparu qu'une parcelle communale sise 16, chemin des Journaux, cadastrée section DR n° 31 pourrait accueillir un programme de logements sociaux.

Classée en zone UD1 du PLU, d'une surface de 2 696 m², cette parcelle est occupée aujourd'hui par des jardins familiaux.

GBH s'est montré très intéressé par ce site et projette d'y implanter une construction d'environ 17 logements collectifs correspondant à environ 1 360 m² de Surface Hors Oeuvre Nette.

Il est à noter que ce projet va dans le sens des demandes du conseil de quartier de Velotte visant à renforcer le logement locatif au coeur du quartier et assurer par là même la pérennité de l'école.

Un accord est intervenu sur les modalités de la transaction, à savoir :

- cession au prix de 75 €/m² de SHON créée dans le cadre du permis de construire à intervenir (soit une recette globale d'environ 102 000 €),
- prise en charge des frais d'acte par l'acquéreur.

La recette sera imputée au chapitre 77.824.775.501.30100.

Cette parcelle est enregistrée à l'inventaire comptable sous le n° BAT P 05701.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver cette cession aux conditions ci-dessus énoncées,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

Après en avoir délibéré, et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte ces propositions.

M. LOYAT, Mme POISSENOT, M. GONON, M. ALLEMANN n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 19 décembre 2008.

